

La fin des pesticides ?

LE

ROUNDUP®

NOUVEAU

EST ARRIVÉ



■ Jean-Claude Lambert,
vice-président de
Serre Vivante
Romagne

Une récente balade dans les jardinerie locales m'a conduit à découvrir les rayons actualisés proposant les produits de traitement des «herbes non désirées» ... Tous les pesticides de synthèse, dont le glyphosate, seront en effet interdits à la vente à compter du 1 janvier 2019

L'utilisation des pesticides présente des risques pour la santé humaine et l'environnement. Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017 et que la commercialisation et la détention de produits

phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1er janvier 2019. D'ici là (et depuis le 1er janvier 2017), les pesticides chimiques de synthèse n'ont plus le droit d'être vendu en libre-service. Jusqu'à leur interdiction, les pesticides de synthèse doivent donc être présentés derrière une vitre close, comme dans la vitrine sécurisée d'un musée. Mais à ma grande surprise, juste à côté les mêmes paquets de

Roundup sont offerts aux clients sans protection aucune. Même marque, même produit ? Pas tout à fait. Le chef du marketing confine au génie : le nouveau boitage ressemble à l'ancien à s'y méprendre (même si Monsanto disparaît, sauf pour le copyright « roundup » écrit en tout petit) afin de rassurer les inconditionnels et en même temps le glyphosate est remplacé par une nouvelle matière active baptisée Aleavi.

La fin des pesticides ?

La pirouette commerciale pour ne pas déstabiliser le client habituel de Roundup est extraordinaire ... Il fallait oser !

Roundup ALEAVI ... c'est quoi ?

Aleavi est le joli nom déposé par Bayer chimiste allemand qui vient d'avalier Monsanto, pour son nouvel herbicide non sélectif de contact " composé d'acide pélargonique, produit d'origine naturelle de biocontrôle. Des produits de biocontrôle, aussi appelés « biopesticides », sont commercialisés depuis les années 1970, même si le cadre réglementaire de ceux-ci n'a été fixé qu'en 2014 par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt. Leur développement s'est accéléré ces dernières années en raison du retrait progressif de certains pesticides de synthèse. Par exemple, les néonicotinoïdes, ces fameux pesticides « tueurs d'abeilles », sont interdits depuis le 1^{er} septembre 2018, tandis que l'ensemble des produits phytopharmaceutiques de synthèse sont désormais prohibés dans les espaces publics. Ces agents de biocontrôle visent la protection des plantes par le recours aux mécanismes et interactions qui régissent les relations entre espèces dans le milieu naturel. Ainsi, le biocontrôle est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.



La chimie toujours incontournable ?

Pour Philippe Freund, cofondateur de BeCitizen, leur utilisation est très différente de celle d'un pesticide conventionnel. Ils sont souvent utilisés dans un mode plus préventif que curatif sur des infestations légères à moyennes. Bien souvent, c'est leur association avec un pesticide conventionnel qui est la formule gagnante : l'agent de biocontrôle aura maîtrisé les ravageurs ou la maladie assez efficacement durant la saison pour que la quantité et la fréquence d'usage du pesticide chimique soit drastiquement réduite.

Qu'en est-il de la toxicité de ces produits pour les humains et l'environnement ?

Françoise Weber, du pôle produits réglementés de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail avertit : « *Tout ce qui est naturel n'est pas forcément dépourvu de toxicité, prenez les champignons ou bien les extraits de chrysanthème, les pyrèthrinés : ce sont des neurotoxiques.* »

« la mise en cause des pesticides ne va pas s'arrêter »

Le ministère de l'Agriculture met régulièrement à jour une liste des produits autorisés. La dernière, datée du 22 janvier 2018, recense plus de 400 « biopesticides ». Plusieurs utilisent les mêmes substances actives. La majorité des produits utilisés aujourd'hui sont des insecticides. L'industrie comprend bien que la mise en cause des pesticides ne va pas s'arrêter, donc il leur faut trouver une sortie, se diversifier : c'est cela que prépare le biocontrôle. Le marché de l'agrochimie mondiale se dynamise dans une intense activité d'acquisition dans le secteur et dans le développement de programmes de Recherche et Développement dédiés. Nous, jardiniers amateurs et/ou consommateurs, serons rassurés en lisant les emballages des nouveaux produits en rayons, notamment les précautions d'emploi, les diverses informations réglementaires et différents pictogrammes rouges ? Moi, j'en ai encore froid dans le dos ... JC Lambert ■



Nous voulons des coquelicots !

Serre Vivante soutient l'appel et participe aux rassemblements les premiers vendredis du mois. **Prochain rendez-vous : vendredi 7 décembre à 18h00 Place Grévy à Dole** (ou devant la mairie de votre commune) Cette mobilisation citoyenne est primordiale : cela fait trop d'années que les études se succèdent et qu'aucune mesure concrète n'est prise, sinon de remplacer un produit par un autre encore plus toxique. Il est temps de passer à une agriculture plus en phase avec l'écologie et la santé de tous. Mais aussi d'aider les agriculteurs, souvent avec leurs familles les premières victimes du problème, à cette transition agricole. <http://fine-bfc.fr/nous-voulons-des-coquelicots>



L'Appel " Nous voulons des coquelicots " réuni déjà plus de 300 000 signataires

Agent de biocontrôle, késako ?

On distingue quatre grandes familles d'agents de biocontrôle :

- les **macro-organismes** (des insectes, par exemple les coccinelles, prédatrices naturelles des pucerons)
- les **micro-organismes** (la bactérie *Bacillus Subtilis* déposée à la surface des feuilles de vigne attaque le *Botrytis*, une maladie fongique.)
- les **médiateurs chimiques** (phéromones ou kairomones, des hormones sexuelles qui désorientent les insectes ou les attirent dans des pièges)
- les **substances naturelles** d'origine végétale, animale ou minérale (par exemple le soufre, qui a des propriétés fongicides). ■